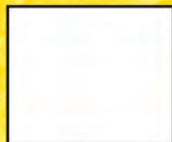


Politique de la ville et Démocratie participative
7, rue Mulot
93806 Épinay-sur-Seine cedex



EPINAY-SUR-SEINE



VOUS VOULEZ VOUS INVESTIR
POUR VOTRE VILLE ?

REJOIGNEZ
LE CONSEIL CONSULTATIF DE VILLE

ENGAGEMENT

CONCERTATION

DÉBATS

PROJETS

VIVRE ENSEMBLE



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

CONSEIL CONSULTATIF DE VILLE

SERVICE POLITIQUE DE LA VILLE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

7, rue Mulot - 93806 Épinay-sur-Seine cedex

Tél. : 01 49 71 42 06 ou 98 78

Mail : democratie.participative@epinay-sur-seine.fr

+ d'infos sur le site internet de la Ville, rubrique « s'impliquer »

Le Conseil Consultatif de Ville (CCV) est une instance de démocratie participative créée en 2014 pour réunir l'ensemble des Conseils Consultatifs de Quartier. Il traite les différentes problématiques à l'échelle de la ville, met davantage l'accent sur la consultation et la concertation.

* Quel rôle pour le CCV ?

Le CCV est un espace de dialogue et d'échanges qui contribue à :

- informer les habitants sur les projets de la ville, notamment via des rencontres (services municipaux ou de l'agglomération...) ou des visites de terrain,
- solliciter leur expertise d'habitant sur les projets visant à simplifier leur vie quotidienne et enrichir le débat public,
- favoriser le lien social et le dialogue entre les habitants des différents quartiers,
- développer les pratiques de participation, le bénévolat et l'engagement citoyen,
- participer de façon concrète à la vie sociale, culturelle...

* Domaines d'action

Le CCV est organisé en groupes de travail thématiques qui se réunissent au rythme défini avec les membres (environ 1 réunion par commission par mois).

Les thèmes abordés sont notamment :

- l'action culturelle, loisirs et participation,
- l'Agenda 21,
- la simplification du quotidien des Spinassiens.

Le CCV se réunit également en réunions plénières (1 à 2 fois par an).

* Pourquoi rejoindre le CCV ?

Être membre du CCV permet :

- d'échanger avec les décideurs (notamment les élus) sur les projets de la Ville,
- de sensibiliser les Spinassiens à une démarche citoyenne,
- de relayer les attentes des Spinassiens,
- de proposer des idées et de contribuer à l'élaboration des projets de la Ville.

Être membre du CCV permet de s'investir pour sa ville et de participer à son dynamisme.

* Comment rejoindre le CCV ?

En renvoyant le coupon-réponse ou en faisant acte de candidature par mail, par téléphone, sur internet ou en se déplaçant au 7 rue Mulot (lire ci-contre).

Conditions pour être membre :

- être majeur,
 - résider à Épinay-sur-Seine,
 - ne pas faire partie d'une autre instance de démocratie participative de la Ville (Conseil Municipal de la Jeunesse, Conseil Des Aînés),
 - ne pas être élu ou agent de la Ville,
 - faire preuve de motivation et d'une volonté de s'engager de manière régulière dans l'instance (mandat de 3 ans, renouvelable une fois).
- Les inscriptions sont possibles en cours de mandat (sous réserve que tous les sièges ne soient pas pourvus).

Bulletin de candidature

Nom : Prénom :

Homme ☐ Femme ☐ Date de naissance :

Adresse :

Tél. : Portable :

Mail :

Êtes-vous membre d'une association ? ☐ Oui ☐ Non

Si oui, laquelle :

Étiez-vous membre des Conseils Consultatifs de Quartier ? ☐ Oui ☐ Non

Pourquoi souhaitez-vous rejoindre le CCV ?

Quelle(s) thématique(s) souhaiteriez-vous aborder ?

Vos suggestions :

Vous disposez d'un droit de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi «Informatique et Libertés» du 6 janvier 1978).

Coupon à renvoyer/déposer à l'adresse suivante :

Service Politique de la ville et Démocratie participative
7, rue Mulot - 93806 Épinay-sur-Seine cedex

Ou informations à transmettre :

- par mail à : democratie.participative@epinay-sur-seine.fr
- par téléphone au 01 49 71 42 06 ou 98 78

